



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 15 FEVRIER 2019

## **CITES CoP18: Réunion de la Coalition pour l'Eléphant d'Afrique au Kenya**

**25 des 32 Etats membres de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA) se sont réunis à Nairobi, au Kenya, du 11 au 13 février 2019, pour décider d'une stratégie pour la protection des éléphants d'Afrique en préparation de la 18ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES CoP18). Cette conférence se tiendra à Colombo, au Sri Lanka, du 23 mai au 3 juin 2019. La Fondation Franz Weber est partenaire de la CEA.**

Forte de ses 25 représentants présents, venus de toute l'Afrique, la Coalition a exprimé son inquiétude quant au futur de tous les éléphants d'Afrique. Les délégués « déplorent le déclin drastique des populations d'éléphants et condamnent la poursuite du braconnage et des abattages illégaux d'éléphants, perpétrés dans toute l'aire de répartition de l'espèce ».

Soucieuse d'éviter la disparition de l'espèce, la CEA demande que la CoP18 réinscrive tous les éléphants d'Afrique en Annexe I de la CITES, qu'elle exige la fermeture de tous les marchés nationaux d'ivoire ainsi une meilleure gestion des stocks d'ivoire détenus par des gouvernements, et que cessent les exportations d'éléphants vivants vers des zoos.

La CEA s'est en effet dite de plus en plus préoccupée par l'existence de marchés nationaux légaux d'ivoire, notamment au sein de l'Union européenne et au Japon. Pour les délégués, qui pour la plupart ont l'expérience de terrain, il ne fait aucun doute que ces marchés légaux encouragent le braconnage et le marché noir de l'ivoire, étant donné qu'ils permettent son blanchiment.

« Le braconnage est une véritable épidémie : non seulement il décime les populations d'éléphants de manière irrémédiable, mais en plus il vient grossir les stocks d'ivoire dont la gestion devient un véritable casse-tête pour les gouvernements. Or, en accumulant une masse considérable d'ivoire, on sous-tend qu'elle prend de la valeur pour une éventuelle vente. Par conséquent, la seule façon d'éviter cela est de totalement et définitivement interdire tout commerce d'ivoire, à quelque niveau que ce soit » martèle Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, présente au sommet de Nairobi.

**Benoît Doamba**, Co-Président de la CEA et Directeur du département de la faune et de la flore sauvages du Ministère de l'environnement du Burkina Faso, acquiesce : « Tous les pays qui possèdent de tels stocks doivent s'assurer que l'ivoire ne finisse pas sur le marché. A défaut, les éléphants seront éteints à l'état sauvage d'ici 10 ans ».

Son Excellence **Najib Balala**, ministre kenyan du tourisme et de la faune et flore sauvages, hôte du sommet de la CEA, a tenu à complimenter en personne les dé-

légués, pour les positions communes trouvées qui seront présentées à la Conférence du Sri Lanka.

Le Ministre a affirmé sa conviction que la communauté internationale a une « opportunité historique de protéger les éléphants pour les générations futures ». Il a félicité les pays qui ont entrepris des « actions courageuses » depuis la CoP de 2016 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et qui ont promulgué des restrictions nationales sur le commerce de l'ivoire. Le Ministre a notamment salué « l'exemplaire action de la Chine, qui a ouvert la voie de la conservation en fermant son propre marché national d'ivoire », ainsi que les Etats-Unis, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni, qui à l'instar de l'Empire du Milieu « ont pris des mesures pour fermer leurs marchés nationaux ou les restreindre ».

Najib Balala n'a pas non plus manqué de saisir les nations récalcitrantes : « Dans un esprit de solidarité, je lance un appel à toutes les nations qui ont encore des marchés d'ivoire – l'UE et le Japon en particulier – de procéder à leur fermeture. Tous les marchés d'ivoire légaux – en Asie ou en Europe – ont un impact direct sur le commerce illégal, le braconnage et les abattages d'éléphants » a-t-il poursuivi.

La Fondation Franz Weber, partenaire technique de la Coalition, active depuis 30 ans sur le terrain pour la protection des éléphants d'Afrique a expressément manifesté son soutien à la Coalition dans son combat pour la conservation de l'éléphant d'Afrique et sera présente lors de la Conférence des Parties (CITES CoP18) au Sri Lanka.

**La Coalition pour l'Eléphant d'Afrique** a été créée en 2008 à Bamako, au Mali. 32 Etats d'Afrique la composent, unis par un même objectif : « une population d'éléphants viable et saine, protégée des dangers que représente le commerce international de l'ivoire ».

**Les pays membres** (les pays participants au Sommet de Nairobi de 2019 sont marqués d'une \*) : Bénin, Burkina Faso\*, Burundi, Cameroun\*, Comores\*, Côte d'Ivoire\*, Guinée équatoriale, Érythrée\*, Éthiopie\*, Gambie, Gabon\*, Ghana\*, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya\*, Liberia\*, Mali\*, Mauritanie\*, Niger\*, Nigeria\*, Ouganda, République centrafricaine\*, République démocratique du Congo\*, République du Congo\*, Rwanda\*, Sénégal\*, Sierra Leone\*, Somali\*, Soudan\*, Soudan du Sud\*, Tchad\*, Togo\*.

## CONTACT

### **Fondation Franz Weber**

Vera Weber, présidente, [veraweber@ffw.ch](mailto:veraweber@ffw.ch), +41 79 210 54 04  
Bureau, +41 21 964 24 24

### **Nos projets**

Commerce de l'ivoire

Commerce de bébés-éléphants